

HABITATION D'AOUT-CHAPELLE
RUE HENRI KOCH 55
B-4000 LIEGE



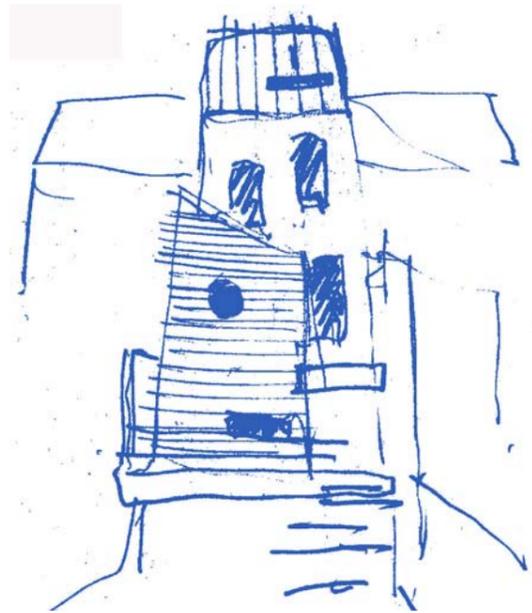
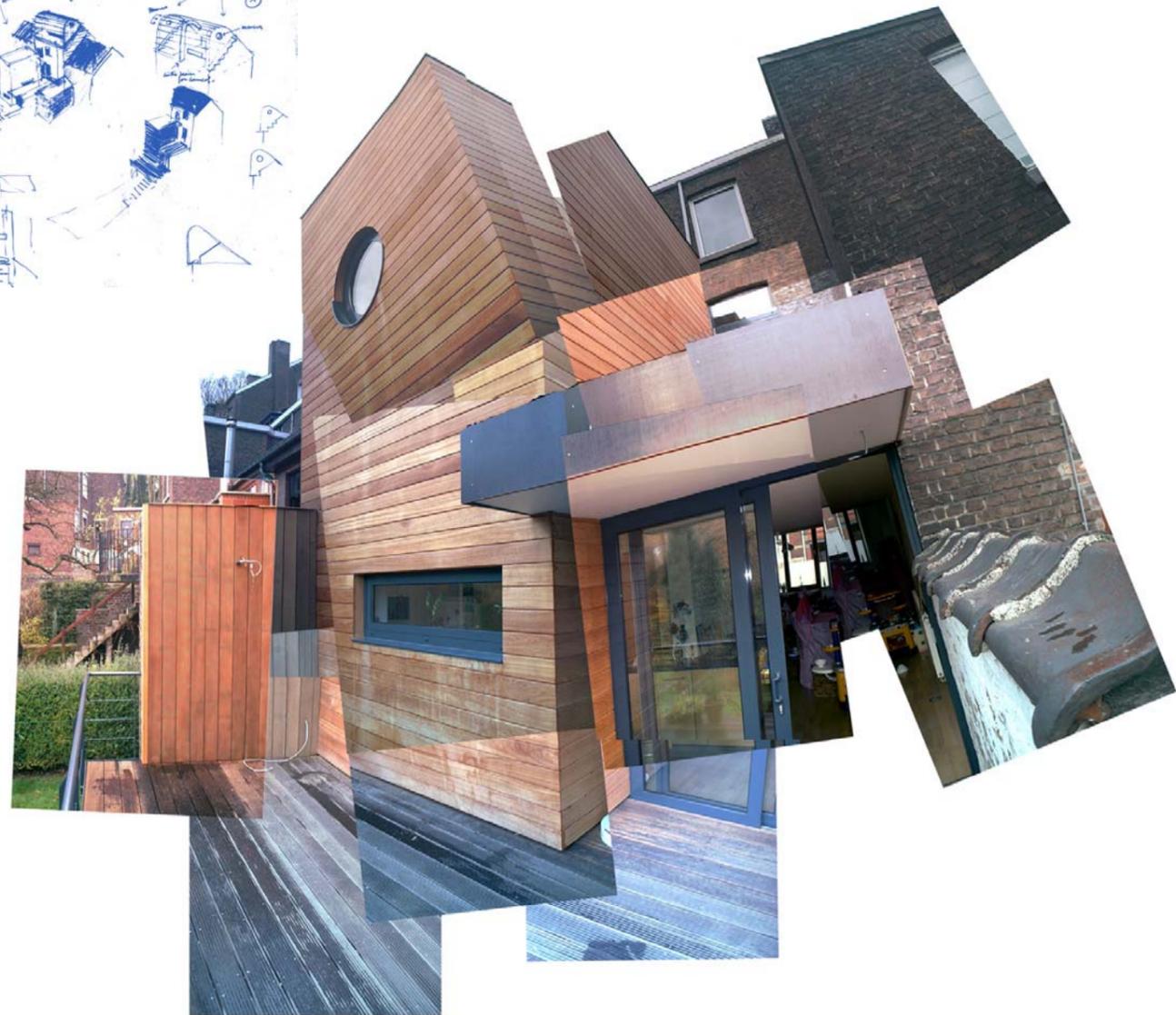
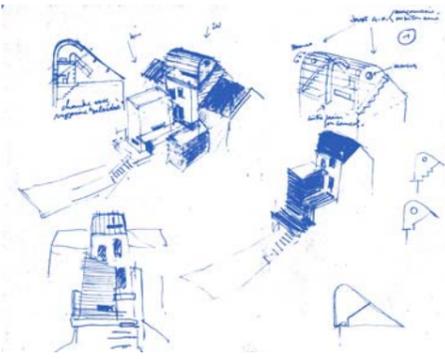
Bois & habitat 2004

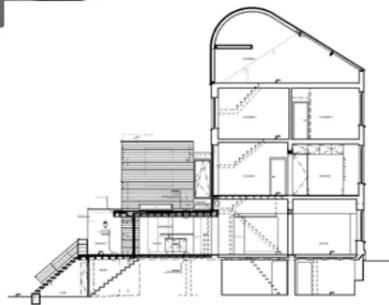


Ma maison,
mon architecte
2004



Transformation à Liège





CONTEXTE

Cette transformation concerne une maison mitoyenne, située au « Laveu », un quartier du centre ville liégeois. Nous avons étudié l'ensemble des adaptations et transformations à réaliser pour répondre aux besoins des utilisateurs, alors qu'ils envisageaient deux phases de travaux, pouvant s'étaler sur une période de plus de 5 ans.

Phase 1 : Transformation du rez-de-chaussée et du premier étage ; Phase 2 : Transformation du grenier avec extension du versant de toiture arrière.

PARTI PRIS

La maison étant particulièrement étroite (4,90m intra-muros), la distribution des pièces du rez-de-chaussée a été repensée pour optimiser la surface utile, et augmenter les qualités spatiales du lieu (1). Les différentes fonctions du rez sont regroupées derrière une paroi en érable, appliquée contre l'escalier (2). Cet élément est prolongé jusque la façade arrière et se présente comme un écran décoratif donnant accès à tous les espaces fonctionnels (escalier, WC, accès caves, placard, équipements de cuisine). Un îlot et un meuble bas (3), également en érable, viennent compléter et renforcer ce dispositif pour la cuisson et les éviers. La réalisation de ces différents éléments a permis une meilleure gestion de l'ambiance de cet étage.

EXTENSION

La cour d'origine a été couverte par une plateforme. Cette toiture se trouve sous les linteaux de fenêtre existant pour conserver un éclairage naturel aux plafonds de la cuisine et de la salle à manger (4). L'arrière cuisine a été détruite pour réaliser une grande terrasse sur toute la largeur de l'habitation. En façade arrière, le volume de l'annexe, débarrassé de l'arrière cuisine, a été entièrement recouvert d'un bardage en bois afin de lui donner l'allure d'une nouvelle construction.

ETAGES

Au premier étage, la distribution des pièces a également été repensée. A l'entresol, l'étage de l'annexe offrait les facilités d'accès pour un espace bureau idéal pour le type d'activité des utilisateurs (arrivée et départ fréquents, accès de visiteurs, travail tardif). Dans la foulée, le premier étage est devenu le domaine des parents. Les locaux ont été mis en communication et organisés en une suite de pièces, avec la chambre à coucher, puis le dressing, puis une salle de bain particulière (5). Le bureau ainsi que la suite jouissent de l'accès à une deuxième terrasse en bois exotique située sur la toiture de l'extension du rez, moins exposée que la grande terrasse (6).

PHASE 2

Le domaine des enfants se trouve au deuxième étage et au grenier. Celui-ci est fortement mansardé ce qui réduit considérablement sa surface utile. Comme l'implantation et le gabarit de la maison offrent peu de possibilité d'extension vers le jardin, celle-ci pourrait se faire en toiture. Le volume projeté permettrait de réaliser une zone de repos en mezzanine, et la forme arrondie du volume suscitera une sensation de plénitude.

